

Le code de vie de l'école Félix-Leclerc

des règles à l'image de nos valeurs

Afin de vivre en harmonie au sein de l'école, d'y retrouver un milieu sain et sécuritaire ainsi qu'un climat propice aux apprentissages, tu as la responsabilité de respecter le code de vie de l'école. Il te servira à développer tes compétences sociales et à devenir un citoyen responsable.

Le code de vie s'applique à tout moment à l'école, au service de garde, lors des trajets en autobus, des dîners, des activités parascolaires et des sorties éducatives. N'oublie pas que tu représentes l'école Félix-Leclerc.

Tous les membres du personnel sont responsables de la gestion du code de vie tant dans la classe qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Les adultes s'engagent à être tes modèles en lien avec les valeurs proposées. Nous comptons sur ta collaboration et celle de tes parents afin de te supporter dans l'application des valeurs de notre code de vie.

Rappelle-toi toujours que notre priorité est ta réussite scolaire dans un milieu où il fait bon vivre! Tes gestes au quotidien ont un impact sur le climat de notre école, tu en es un ambassadeur !

Sphères	Valeurs	Règles	Comportements attendus	Raisons d'être
Réussite éducative	Sens de la responsabilité	Je mets les efforts nécessaires pour ma réussite scolaire.	Je suis ponctuel. J'ai tout mon matériel. Je m'organise efficacement pour être prêt rapidement à effectuer une tâche.	Ainsi... Je me donne toutes les chances d'apprendre et de persévérer dans ma réussite.

			<p>Je fais le travail demandé en respectant les échéances et en utilisant mes outils et les ressources.</p> <p>Je reconnais mes défis et je fais l'effort de les surpasser.</p>	
Vivre ensemble	Civilité	<p>Par mes actes et mes paroles, je suis respectueux des élèves et des adultes.</p>	<p>Je suis poli et courtois avec les autres.</p> <p>Je règle mes conflits par la communication respectueuse et de manière pacifique.</p> <p>Je prends soin des autres en respectant la différence.</p>	<p>Ainsi...</p> <p>Je contribue à un climat de vie agréable et respectueux où tout le monde a sa place.</p>
Encadrement	Sécurité	<p>J'adopte un comportement sécuritaire et responsable pour moi et les autres.</p>	<p>Je respecte les consignes de tous les adultes.</p> <p>Je me déplace calmement et de façon sécuritaire en tout temps.</p> <p>Au son de la cloche, je cesse immédiatement mes activités et je me prépare à entrer.</p> <p>Je respecte les règles des jeux et les zones sur la cour d'école.</p>	<p>Ainsi...</p> <p>J'apprends à vivre en groupe.</p> <p>Je préviens les accidents et les conflits.</p>

<p>Santé et bien-être</p>	<p>Estime de soi</p>	<p>J'apprends à me connaître et je développe une image positive de moi.</p>	<p>Je prends soin de moi (hygiène, alimentation, sport, sommeil, etc.).</p> <p>Je reconnais mes forces et je les mets à profit dans mes activités.</p> <p>Je porte des vêtements appropriés qui me permettent de réaliser toutes mes activités.</p>	<p>Ainsi...</p> <p>Je favorise le développement de mon estime personnelle.</p>
<p>Qualité de l'environnement</p>	<p>Préservation</p>	<p>Je prends soin de mon environnement et du matériel.</p>	<p>J'adopte des comportements écoresponsables.</p> <p>Je range mes effets personnels dans mon casier ou dans mon pupitre.</p> <p>Je trie mes déchets et je les dispose aux endroits appropriés.</p> <p>Je garde en bon état ce qui m'est confié : le matériel, les lieux et le mobilier.</p>	<p>Ainsi...</p> <p>Je fais en sorte que mes gestes aient un impact positif sur mon environnement.</p>

À l'école Félix-Leclerc, la violence et l'intimidation c'est TOLÉRANCE ZÉRO, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire. Le protocole du plan de lutte de l'école sera appliqué pour tous les gestes de violence et d'intimidation.

Le Loi sur l’instruction publique (LIP) du Québec définit l’intimidation et la violence comme suit :

<p>INTIMIDATION « Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l’inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d’engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » (L.I.P. Art 13, 1.1 0, 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)</p>	<p>VIOLENCE « Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d’engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l’opprimer en s’attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. » (L.I.P. Art 13, 30 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)</p>
--	--

BANQUE DE MESURES, DE SOUTIEN ET DE CONSÉQUENCES

<p>L’application des mesures de soutien et disciplinaires s’effectuera suite à l’analyse du profil de l’élève, ainsi qu’au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci.</p>	
Mesures de soutien	Conséquences éducatives
<ul style="list-style-type: none"> · Avertissement (verbal ou écrit) ; · Soutien au développement des habiletés sociales ; · Modélisation des comportements attendus ; · Système de responsabilisation ; · Système de modelage avec un autre élève ; · Rappel de la règle avant la tenue d’une activité ; · Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l’élève ; · Rencontres individuelles ; · Communication régulière entre l’école et la maison ; · Soutien à l’élève lors de l’accomplissement de l’activité réparatrice ; 	<ul style="list-style-type: none"> · Réflexion écrite ou illustration de la situation ; · Retrait de privilège ; · Reprise du temps perdu ; · Excuses verbales ou écrites ; · Geste réparateur (doit demander du temps, des efforts et doit être en lien avec le geste posé) ; · Travaux communautaires ; · Remboursement ou remplacement du matériel ; · Déplacement limité ou supervisé ; · Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal ; · Retrait de classe ;

<ul style="list-style-type: none">• Contrat particulier ;• Feuille de route permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements ;• Rencontre de l'élève et ses parents par la direction de l'école (ou tout autre intervenant de l'école) ;• Référence aux professionnels concernés ;• Activités de renforcements positifs ;• Récréations accompagnées ;• Mise en place d'un plan d'intervention ;• Référence à des services externes (organismes communautaires, CIUSSS, médecin, CSPE, Répît-Conseil, lignes de soutien, etc.) ;• Etc.	<ul style="list-style-type: none">• Travail de recherche en lien avec le comportement attendu ;• Suspension interne ;• Suspension externe ;• Implication du SPVM ;• Etc.
---	--

J'ai pris connaissance du code de vie et je m'engage à le suivre.

Signature de l'élève : _____ Date : _____

Signature du parent : _____ Date : _____

Signature du titulaire : _____ Date : _____